

**Discours du président du conseil d'administration
à l'occasion des vœux aux agents**

Yvetot - Mercredi 4 janvier 2017

Madame et messieurs les élus du Bureau du conseil d'administration,
Monsieur le directeur,
Mesdames et messieurs les sapeurs-pompiers,
Mesdames et messieurs les personnels administratifs, techniques et
spécialisés du Sdis,

*

* *

L'année 2016 restera dans notre mémoire avec deux événements tragiques qui ont marqué les esprits de chacun d'entre nous, que ce soit en qualité de citoyens comme en tant qu'acteurs du secours.

L'horrible meurtre du Père Hamel commis par deux terroristes dans l'église de Saint-Etienne-du-Rouvray le 26 juillet dernier, suivi le 5 août par l'incendie mortel du Cuba Libre à Rouen, avec ce lourd bilan de 14 jeunes décédés et 5 autres blessés.

La mémoire gardera aussi le souvenir d'une année marquée par les travaux préparatoires en vue du remplacement du système de gestion opérationnel. Je mesure le travail réalisé par les services dans ce dossier majeur et stratégique pour le SDIS.

Je tiens à souligner la maîtrise de nos équipes dans l'élaboration et le suivi de la procédure de dialogue compétitif gérée en 6 mois seulement, avec à l'issue, le choix du nouveau système début juillet. En parallèle, ont été réalisés des travaux d'aménagement des locaux provisoires du CTA/CODIS et des locaux de vie pour les personnels, le basculement à chaud du système opérationnel

actuel, réalisé, en interne, par nos équipes techniques sans l'aide du prestataire.

Je tiens à saluer publiquement cette opération délicate qui était nécessaire pour pouvoir débiter, avant l'été, de lourds travaux de réhabilitation et livrer au 1^{er} décembre, comme convenu, les futurs locaux du CTA/CODIS.

Les installations se poursuivent. Je tiens à féliciter l'ensemble des personnels mobilisé pour le travail accompli et je les encourage à poursuivre, pour atteindre l'objectif fixé du 9 mai 2017, date de la bascule à chaud du futur système opérationnel dans ce nouvel écran modernisé et adapté aux besoins.

Comme je m'y étais engagé, l'adaptation quotidienne du SDACR et du Règlement opérationnel (RO) s'est traduite par deux mises à jour, l'une cet été et l'autre en décembre.

L'activité opérationnelle a été soutenue, notamment dans le domaine du secours aux personnes avec plus de 57 700 victimes prises en charge, une augmentation de plus de 7% par rapport à 2015.

Certaines d'entre-elles ont été identifiées comme des missions non urgentes et à ce titre auraient dues être prises en charge par d'autres services. Cette sur-sollicitation doit désormais être mieux régulée afin que nous puissions nous consacrer pleinement à nos missions.

Toutefois, le nombre total d'interventions reste de 5% inférieur à celui constaté en 2010.

La prévention n'a pas été en reste : outre les traditionnelles visites, études et commissions de sécurité, elle a été sollicitée, suite au dramatique incendie du Cuba Libre, par la réalisation de visites de contrôles inopinées dans le cadre des commissions communales ou d'arrondissements avec la présence des

services de la préfecture.

La prévention est la meilleure façon d'agir en amont d'un incendie et reste le premier rempart contre les drames humains.

Les fonctions supports auront aussi connu une année très dense.

Pour les finances, le changement de l'outil informatique de gestion a demandé un gros effort de contribution des agents pour l'adapter aux attentes du service. Je tiens également à saluer le travail important réalisé en fin d'année en vue de la préparation des dossiers pour le débat d'orientations budgétaires et la clôture de l'année 2016.

Le 14 décembre dernier, le Conseil d'administration a adopté une évolution du mode de calcul des contributions qui permettra de tendre vers une plus grande équité entre les communes et les EPCI.

La mensualisation des contributions garantira ainsi notre trésorerie.

Les ressources humaines ont connu aussi une année chargée avec l'application de nombreuses refontes statutaires, le recrutement, la formation initiale et continue des personnels, sans oublier l'évaluation, la gestion et le suivi du temps de travail des agents.

Le **SSSM**, avec la réalisation durant l'année écoulée d'environ 2400 visites médicales de sapeurs-pompiers, un soutien sanitaire désormais opérationnel, la réalisation en « binôme » avec les opérations, des formations « damage control » concernant la prise en charge pré-hospitalière des blessés par armes de guerre et l'accompagnement d'un parcours de soins adapté pour tous les agents qui le souhaitent.

Pour la **mission qualité de vie au travail**, l'année 2016 a été marquée par l'atteinte des deux objectifs fixés, celui de réaliser l'évaluation des risques de tous les bâtiments du service mais aussi de terminer la campagne sur le risque routier débuté en 2015. En effet la société Euro-formation s'est déplacée dans tous les centres de secours pour sensibiliser les agents à ce risque. En parallèle, le service a également réalisé dans certains centres de secteur un accompagnement ciblé.

L'administration générale et juridique ponctué par le quotidien des instances a également connu une activité soutenue dans la gestion des contentieux avec plus de 60 dossiers. Le renouvellement des contrats d'assurance du service a été un des points clés pour la maîtrise budgétaire du sdis. Le service a également accompagné 28 agents ayant subi des agressions d'incivilités.

Les services techniques ont également apporté une contribution importante par l'acquisition et le remplacement des matériels mais aussi pour l'entretien et le maintien opérationnel du parc engins, la construction ainsi que la réhabilitation des casernes et l'entretien préventif du parc immobilier du service.

Je mesure pleinement combien l'aboutissement de tous ces chantiers résulte de l'action de tous. Que chacun trouve dans mes propos les remerciements à la hauteur de son engagement.

*

* *

Il nous faut désormais se projeter sur cette nouvelle année 2017 qui commence.

De quoi sera fait l'année 2017 ?

Le début de l'année sera rythmé par la préparation et le vote du budget au 1^{er} Conseil d'Administration le 10 février prochain. Un budget contraint mais conforme aux engagements des objectifs fixés par le SDACR et le RO. Le maintien du potentiel opérationnel par le recrutement au mois de mars de 18 nouvelles recrues de sapeurs-pompiers professionnels, l'application des réformes statutaires et les avancements de grades qui seront actés le 25 janvier prochain.

Dans les prochains jours, le service présentera le projet de règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie (RDDECI) au président de l'association des maires de la Seine-Maritime. Ce document, rédigé par le service, a fait l'objet, en accord avec Madame la Préfète, d'une expérimentation depuis cet été. Il sera présenté aux élus du Conseil d'administration le 10 février et devra être arrêté par Madame la Préfète au plus tard le 27 février 2017.

Il sera également nécessaire de poursuivre la déclinaison des objectifs fixés par le SDACR et le RO et s'assurer de réaliser la mise en cohérence de toutes les procédures et notes de service antérieures.

Toujours dans le champ opérationnel, l'année 2017 sera marquée par le changement du système de gestion opérationnel et la réintégration des locaux du CODIS CTA ; dans quelques jours débute une phase importante celle de la formation de l'ensemble des personnels à l'utilisation de ce nouvel outil.

Ce changement d'outil opérationnel nous permettra d'utiliser pleinement toutes ses potentialités offertes en vue d'améliorer notre réponse opérationnelle.

L'amélioration de la qualité de vie au travail des personnels du sdis étant une des préoccupations essentielles du service, le dossier des risques psychosociaux (RPS) se poursuivra par la réalisation d'un diagnostic dans les semaines à venir puis avec l'aide du groupe de travail par l'élaboration d'un plan d'action adapté en vue de sa mise en œuvre dans le courant de l'année.

Les domaines de la filière technique et de l'immobilier seront les grands sujets de l'année 2017. À l'instar de l'informatique qui s'est recomposé il y a 18 mois, ces deux métiers vont se réorganiser pour répondre aux enjeux financiers, techniques et organisationnels de demain.

Construire de nouveaux locaux, entretenir les bâtiments existants ne sont pas seulement des améliorations techniques ; c'est aussi un facteur de bien être pour les personnels de garde et d'attractivité pour le volontariat, un levier de développement durable et un outil d'aménagement du territoire.

La gestion et l'administration du parc matériel doit conduire à diminuer son indisponibilité technique et opérationnelle et la redéfinition des procédures d'approvisionnements permettra de développer la filière logistique.

En matière de ressources humaines, l'année 2017 sera aussi chargée avec l'aboutissement de quatre dossiers majeurs : les propositions attendues fin juin du groupe de travail sur la refonte de la filière sapeurs-pompiers avec notamment le nouveau parcours professionnel, les organigrammes des centres volontaires, le projet du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Rifseep) et la déclinaison de la politique en faveur du volontariat.

Pour conclure et mettre fin au suspens, je vous annonce que le colonel Jean-Yves Lagalle, directeur actuel du sdis du Puy de Dôme prendra ses fonctions le 1^{er} mars au sdis de la Seine-Maritime.

Permettez-moi de vous adresser, au nom du Conseil d'administration, tous nos vœux de santé, sérénité et de réussite dans vos projets professionnels et personnels auxquels j'ajoute mes remerciements sincères pour votre engagement que je mesure quotidiennement depuis le printemps 2015.

Bonne année 2017 et vive le Sdis de la Seine-Maritime.